

INSTITUT

DU DROIT DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE

Après le succès des deux premières sessions,
Propose

**UN NOUVEAU CYCLE
DE FORMATIONS CERTIFIANTES SUR**

**LES MODES AMIABLES
EN DROIT DE LA FAMILLE**

EN PARTENARIAT AVEC L'IFOMENE-ICP et l'AFPDC



ICP

INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS



ASSOCIATION FRANÇAISE DES PRATICIENS DU
DROIT COLLABORATIF

ENTRE MAI ET JUIN 2019

A PARIS

Objectif :

Donner une formation complète (théorique et pratique) aux modes amiables de résolution des différends spécialement adaptée au droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine, pour que les avocats et autres praticiens de la famille soient en mesure de conduire efficacement leurs dossiers vers une solution négociée et apaisée.

Public :

L'ensemble des praticiens du droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine.

Lieux :

Toutes les journées de formations ont lieu à PARIS :

- 13 mai : à l'Ifomène 21 rue d'Assas (entrée 74 rue de Vaugirard) Paris 6è
- 14/15 mai : 8 rue d'Athènes Paris 9è
- 18, 19, 20 juin : à l'Ifomène 21 rue d'Assas (entrée 74 rue de Vaugirard) Paris 6è
- 24/25 juin : 8 rue d'Athènes Paris 9è
- 28/29 juin : à l'Ifomène 21 rue d'Assas (entrée 74 rue de Vaugirard) Paris 6è

Durée : 68 heures

- * Conférence d'enseignements communs et introductifs :
3 heures
- * Cycle : outils de communication, coaching du client, négociation raisonnée :
28 heures sur 4 jours
- * Cycle accompagnement en médiation :
9 heures sur 1 jour 1/2
- * Cycle procédure participative :
9 heures sur 1 jour 1/2
- * Cycle processus collaboratif :
14 heures sur 2 jours
- * Outre une séance de clôture pour la remise des certificats suivie d'un cocktail.

Possibilité de s'inscrire à l'ensemble ou à certains des 4 cycles seulement :

- Outils de communication + accompagnement à la médiation
- Outils de communication + procédure participative
- Outils de communication + processus collaboratif

Coût :

- Outils de communication, coaching du client et négociation raisonnée :

Adhérent IDFP 800 € HT soit 960 € TTC

Non adhérent IDFP 892 € HT soit 1.070,40 € TTC

- Accompagnement à la médiation :

Adhérent IDFP 300 € HT soit 360 € TTC

Non adhérent IDFP 335 € HT soit 402 € TTC

- Procédure participative :

Adhérent IDFP 300 € HT soit 360 € TTC

Non adhérent IDFP 335 € HT soit 402 € TTC

- Processus collaboratif :

Adhérent IDFP 400 € HT soit 480 € TTC

Non adhérent IDFP 446 € HT soit 535,20 € TTC

Total des quatre modules + conférence d'introduction + remise des certificats et cocktail :

Adhérent IDFP 1.800 € HT soit 2160 € TTC

Non adhérent IDFP 2.008 € HT soit 2409,60 € TTC

Certification :

Un certificat est délivré par l'IDFP à l'issue de la formation couvrant le ou les cycles suivis.

Le certificat de participation à l'ensemble des quatre cycles ainsi qu'à la conférence d'enseignements communs confère une équivalence au **DU1 de l'IFOMENE-ICP** permettant de s'inscrire directement en 2^{ème} partie du diplôme Universitaire de Médiateur « DU2 » de l'IFOMENE ICP, diplôme validé par le CNB pour être admis au CNMA, validé par la formation continue de l'ENM, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Les participants aux cycles outils de communication et coaching + processus collaboratif bénéficieront de la **certification délivrée par l'AFPDC**.

PROGRAMME

CONFERENCE D'ENSEIGNEMENTS COMMUNS (3H)

LE 13 MAI 2019

Lundi 13 mai 2019 - 17h/20h

Etat des lieux des modes amiables, esprit, éthique et méthode

Ouverture

Parcours de formation

Place des MARD dans la résolution judiciaire des différends

Philosophie, éthique et déontologie de la résolution amiable

Etude comparée des différents MARD

Intervenants : Elodie Mulon, Stephen Bensimon, Soraya Amrani-Mekki, Carine Denoit-Benteux, Anne Marion de Cayeux, Catherine Bourgues Habif

**LES OUTILS DE COMMUNICATION, LE COACHING DU CLIENT, LA NEGOCIATION
RAISONNEE (28H – 4 JOURS)**

LES 14 ET 15 MAI 2019, 24 ET 25 JUIN 2019

Mardi 14 mai 2019 - 9h30/12h30

Coacher son client en utilisant des outils de communication adaptés
Ecoute active – attitudes de Porter - reformulation – cadre de référence

Intervenants : Carine Denoit-Benteux, Nathalie Tisseyre-Boinet

Mardi 14 mai 2019 – 14h/17h

Atelier pratique de mise en situation

Intervenants : Carine Denoit-Benteux, Nathalie Tisseyre-Boinet

Mercredi 15 mai 2019 - 9h30/12h30

Accompagner la restauration du dialogue

Communication non violente – VAKOG – Gestion des émotions – PNL – Triangle de Karpman

Intervenants : Carine Denoit-Benteux, Nathalie Tisseyre-Boinet

Mercredi 15 mai 2019 – 14h/17h

Atelier pratique de mise en situation

Intervenants : Carine Denoit-Benteux , Nathalie Tisseyre-Boinet

Lundi 24 juin 2019 – 9h30/12h30

Négocier efficacement en modes amiables : la négociation raisonnée

Enseignements théoriques et exercices pratiques

La négociation spontanée – ce qui ouvre, ce qui ferme une négociation – les stratégies de négociations.

Intervenants : Catherine Bourgues Habif, Nolwenn Leroux

Lundi 24 juin 2019 – 14h/17h

Négocier efficacement en modes amiables : la négociation raisonnée

Enseignements théoriques et exercices pratiques

La typologie des négociations et des négociateurs

La spécificité de la négociation raisonnée (les piliers, leurs fonctions)

Application de la négociation raisonnée aux MARD

Instaurer le climat – séparer l'objet du conflit des personnes

Intervenants : Catherine Bourgues Habif, Nolwenn Leroux

Mardi 25 juin 2019 – 9h30/12h30

Négocier efficacement en modes amiables : la négociation raisonnée

Enseignements théoriques et exercices pratiques

Préparation de la négociation

La recherche et l'expression des IBPVM - Exercices - L'objectivation (critères objectifs)

Intervenants : Catherine Bourgues Habif, Nolwenn Leroux

Mardi 25 juin 2019 – 14h/17h

Négocier efficacement en modes amiables : la négociation raisonnée

Enseignements théoriques et exercices pratiques

MESORE

Critères objectifs et options, créativité

Intervenants : Catherine Bourgues Habif, Nolwenn Leroux

L'ACCOMPAGNEMENT EN MEDIATION (9 H : 1 JOUR 1/2)

LES 18 et 19 JUIN 2019

Mardi 18 juin 2019 - 9h30/12h30

Cadre légal de la médiation en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine

Les textes – la médiation judiciaire et conventionnelle – la médiation préalable obligatoire

Intervenants : Carine Denoit-Benteux, Anne Gongora, Anne Marion de Cayeux

Mardi 18 juin 2019 - 14h/17h

Maîtriser la pratique de l'accompagnement en médiation

Présentation du processus, de place de l'avocat, des modèles d'actes, des problématiques de confidentialité, contradictoire, honoraires, déontologie, responsabilité.

Intervenants : Carine Denoit-Benteux, Anne Marion de Cayeux

Mercredi 19 juin 2019 – 9h30/12h30

Atelier pratique de mise en situation

Intervenants : Carine Denoit-Benteux, Anne Marion de Cayeux

LA PROCEDURE PARTICIPATIVE (9 H : 1 JOUR 1/2)

LES 19 ET 20 JUIN 2019

Mercredi 19 juin 2019 – 14h/17h

Cadre Légal de la procédure participative appliquée au droit de la famille, des personnes et du patrimoine

Les textes – la procédure participative – La procédure participative aux fins de mise en état

Intervenants : Elodie Mulon, Hélène Poivey-Leclercq, Soraya Amrani-Mekki

Jeudi 20 juin 2019 – 9h30/12h30

Maîtriser la pratique de la procédure participative

Etude et analyse des modèles d'actes

Intervenants : Carine Denoit Benteux, Hélène Moutardier

Jeudi 20 juin 2019 – 14h/17h

Atelier pratique de mise en situation

Intervenants : Carine Denoit Benteux, Hélène Moutardier

LE PROCESSUS COLLABORATIF (14H : 2 JOURS) : 28 ET 29 JUIN 2019

Vendredi 28 juin 2019 - 9h00/12h30

Jeux de rôle : l'avocat spontané – analyse des pratiques

Présentation des principes du processus collaboratif

Présentation du contrat de participation au processus

Intervenants : Catherine Bourgues Habif, Nolwenn Leroux

Vendredi 28 juin 2019 – 14h/18h

Présentation des étapes du processus collaboratif (phase pré-collaborative, phase collaborative)

Présentation de la spécificité du rendez-vous collaboratif

L'utilisation des outils de communication dans le cadre d'un processus collaboratif

Intervenants : Catherine Bourgues Habif, Nolwenn Leroux

Samedi 29 juin 2019 - 9h00/12h30

Jeux de rôle permettant aux participants d'éprouver le déroulé complet d'un processus collaboratif.

Phase pré-collaborative

RDV avocat client / rdv test – intégration des outils de communication

Catherine Bourgues Habif, Nolwenn Leroux

Samedi 29 juin 2019 – 14h/18h

Suivi du déroulé d'un cas en droit collaboratif

Phase collaborative

Recherche des IBPVM, objectivisation, option, offres, rédaction.

Intervenants : Catherine Bourgues Habif, Nolwenn Leroux

CLOTURE ET COCKTAIL : 29 JUIN 2019 : 18H00 – 20 H

Séance de clôture, remise des certificats

Intervenants : Elodie Mulon, Stephen Bensimon, Carine Denoit-Benteux, Anne Marion de Cayeux et Catherine Bourgues Habif

PRESENTATION DES INTERVENANTS

Madame Soraya AMRANI-MEKKI

Agrégée des facultés de droit, Professeur à l'université Paris Nanterre, co-directrice du DU modes amiables de résolution des différends, membre du Conseil Supérieur de la Magistrature, Vice-Présidente de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme

Monsieur Stephen BENSIMON

Normalien, philosophe, médiateur, directeur de l'Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation (ICP), Professeur affilié Sciences-Po Paris (Executive Education)

Maître Catherine BOURGUES HABIF

Administrateur de l'IDFP

Avocat au Barreau de Paris, praticienne de droit collaboratif - Présidente et membre fondateur de l'AFDPC, Formatrice en Processus collaboratif - Avocat associé de Résolutions-Avocats

Maître Anne Marion de CAYEUX

Vice-Présidente de l'IDFP

Avocat au Barreau de PARIS, spécialiste en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine, médiateur agréé CNMA et aux Cours d'Appel de PARIS et VERSAILLES, praticienne de droit collaboratif

Maître Carine DENOIT-BENTEUX

Administrateur de l'IDFP

Avocat au Barreau de PARIS, Présidente de la Commission Textes du Conseil National des Barreaux, ancien membre du Conseil de l'Ordre, médiateur agréé CNMA, Avocat associé de DBO AVOCATS, praticienne de droit collaboratif

Madame Anne GONGORA

Présidente d'une chambre des affaires familiales à la cour d'appel de Paris, responsable de la médiation familiale et animatrice du pôle famille de la cour d'appel de Paris, membre du Groupement Européen des Magistrats pour la Médiation (GEMME)

Maître Hélène MOUTARDIER

Ancien Bâtonnier du Barreau de l'Essonne, spécialiste en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine, praticienne de droit collaboratif

Maître Elodie MULON

Présidente de l'IDFP

Avocat au Barreau de PARIS, membre du Bureau du Conseil National des Barreaux, ancien membre du Conseil de l'Ordre, Avocat associé de MULON et ASSOCIES, Présidente du CALIF

Maître Hélène POIVEY-LECLERCQ

Membre fondateur de l'IDFP

Avocat au Barreau de PARIS, ancien membre du Conseil National des Barreaux, ancien membre du Conseil de l'Ordre, responsable de la commission ouverte Droit des personnes au Barreau de PARIS

Maître Nolwenn LEROUX

Avocat au Barreau de Paris en droit de la famille et droit patrimonial de la famille, formatrice au processus collaboratif au sein de l'AFPDC

Maître Nathalie TISSEYRE-BOINET

Docteur en Droit, Avocat, Médiateur D.E, Formatrice tous MARD, Responsable de la sous Commission Ouverte « Droit Collaboratif et Procédure Participative » à l'Ordre des Avocats de Paris

BULLETIN D'INSCRIPTION

- Outils de communication, coaching du client, négociation raisonnée :
- Adhérent IDFP 800 € HT soit 960 € TTC
 - Non adhérent IDFP 892 € HT soit 1.070,40 € TTC
- L'accompagnement en médiation en droit de la famille :
- Adhérent IDFP 300 € HT soit 360 € TTC
 - Non adhérent IDFP 335 € HT soit 402 € TTC
- La procédure participative en droit de la famille :
- Adhérent IDFP 300 € HT soit 360 € TTC
 - Non adhérent IDFP 335 € HT soit 402 € TTC
- Le processus collaboratif en droit de la famille :
- Adhérent IDFP 400 € HT soit 480 € TTC
 - Non adhérent IDFP 446 € HT soit 535,20 € TTC

TOTAL :

Inclus :

- Conférence d'enseignements communs et introductifs: Lundi 13 mai 2019 de 17h/20h
- Séance de clôture, remise des certificats, cocktail : samedi 28 juin 2019 à 18h

Les formations auront lieu à PARIS.

Nom, Prénom

Cabinet

Adresse

Tel Mail.

N° de prestataire de formation : 11 75 4616475

A retourner à : IDFP – 130 av. de Villiers - 75017 PARIS

Avec un chèque à l'ordre de l'IDFP

Tel 01 42 68 24 24 - institut@institut-dfp.com – www.institut-dfp.com